



Arnaque d'une personne agee

Par odin

bonjour
et bravo a tout les bénévoles

voila ce qui est arrivé a la mère de ma femme (79 ans)

desirant faire ramasser les feuilles et autres dans son jardin, celle -ci a trouvé une personne qui s'est proposé moyennant 15,00 euros.
au moment de payer la personne a présenté a ma mere
un tip , la personne a mis la somme et a demandé a ma mere de mettre son code et de valider.

quelle ne fut pas ma surprise en allant voir ma mere
le ticket ne mentionnait pas 15,00 mais 1500,00 euros
une escroquerie en fait

ma mere a ete porte plainte a la police, que peut on faire d'autres.

merci de votre aide

Par yapasdequoi

Bonjour,
c'était vraiment un TIP ?
Dans ce cas de quel code s'agit-il ?

Par odin

je n en sais rien

Par yapasdequoi

Sans plus de précisions, consultez la banque avec votre mère pour évaluer les risques, renforcer les protections, diminuer les plafonds et surtout apprendre la prudence face à des arnaques de plus en plus sophistiquées.
PS: Même des personnes jeunes se font escroquer...

Par kang74

Bonjou

A t elle contacté cette personne pour régulariser cette " erreur" ?
A t'elle une facture car, 15e pour faire ramasser les feuilles et autres dans son jardin,c'est un prix qui est dérisoire même avec un jardin minuscule et sans les amener à la déchetterie ...

Par odin

apparemment ma maman pense que c est quelqu'un "du voyage"

Par odin

la banque dit qu'elle ne peut rien pour elle du fait qu'elle a validé avec son code

Par kang74

Donc votre mère a employé quelqu'un au black pour une somme qu'on ne donnerait pas à un enfant ? Elle a validé le paiement (alors que bon, elle avait ^peut être 15 e sur elle ?) et a même eu un justificatif : c'est quand même curieux pour une arnaque ...
Je ne veux pas vous paraître désagréable , mais par cette plainte, c'est plutôt votre mère qui peut avoir des ennuis .
Une prestation de ce type c'est à minima 150e et oui, suivant la surface du jardin et le volume de déchet débarrassé on peut, à l'aise , atteindre les 1500e .
Et quand ce n'est pas fait au black, un crédit d'impôt de 50% de la somme ...

Si vous pensez que votre mère n'a plus les capacités pour pendre de bonnes décisions, vous pouvez faire une démarche de demande de mesure de protection .
Vous parlez de TIP et de code : pourriez vous détailler ?

Par odin

tout ce que je sais je vous l'ai écrit.

Par janus2

au moment de payer la personne a présenté a ma mere
un tip , la personne a mis la somme et a demandé a ma mere de mettre son code et de valider.

Bonjour,
C'est difficilement compréhensible. Sur quoi exactement s'est fait cette opération ? Sur le téléphone du "travailleur", sur celui de votre belle-mère, sur un ordinateur ? Est-ce vraiment un TIP ou un virement ?

Par kang74

Il faudrait voir avec votre mère, en lui expliquant qu'une plainte basée sur des informations erronées n'est pas sans conséquence .
Tout comme employer une personne au black .
Enfin un TIP ne nécessite pas de code et est associé à une facture.
Vous payez vos factures d'électricité par TIP : le fait que ce soit une personne qui travaille au black qui se fasse payer comme cela est improbable .

D'après ce que vous dites, je pense plutôt que votre mère s'est engagée sur une prestation de 1500e et le regrette .
Ou qu'il manque des infos ...

Par Isadore

Bonjour,

Oui la situation est curieuse. Si votre met n'a pas toutes ses facultés intellectuelles il est possible qu'elle se soit fait escroquer par une personne peu scrupuleuse.

Sinon votre mère doit être capable d'expliquer de manière cohérente comment elle a procédé au paiement.

L'âge ne rend pas une personne vulnérable aux escroquerie. C'est la dégradation de l'état de santé lié à l'âge qui peut rendre vulnérable

Par hideo

bonsoir,
Avec le reçu on peut connaître l'identité de celui qui a encaissé et agir en conséquence .

Par yapasdequoi

Ce n'est pas bien clair.

Avec un TIP, il n'y a pas de code.

Donc on ne sait pas du tout quelle forme de paiement a été utilisée.

Laissez les forces de l'ordre et la banque mener l'enquête et protégez votre mère de nouvelles escroqueries.

Elle n'a pas une bonne notion des prix et ne sait apparemment pas les risques liés aux technologies modernes.

Toutefois elle doit bien savoir que payer une personne "au black" est illégal.

Sinon il serait temps d'envisager une mesure de protection formalisée.

Par odin

bonsoir

merci a vous tous pour vos bons conseils

bravo a tout les benevoles

merci

bonne soiree